

Bure : Expulsion « illégale » du Bois Lejuc

Alors que le secrétaire d'Etat auprès de Nicolas Hulot, Sébastien Lecornu est aujourd'hui et demain en visite à Bure, l'Etat a clairement choisi le passage en force en pleine trêve hivernale et alors qu'à partir du 15 mars, la période de nidification interdit tout début de travaux.

Contrairement aux propos de M. Castaner, chargé des relations avec le parlement, les opposant-es au projet de poubelle nucléaire de l'ANDRA, sont des personnes responsables. Ils-elles regroupent des habitant-es, des élu-es, des soutiens associatifs, syndicaux et politiques sur place et partout en France.

Ils-elles résistent à un projet dont la sûreté n'est pas garantie comme l'a confirmé récemment l'ASN, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (incertitudes sur le comportement physico-chimique de certains déchets, sur l'architecture du lieu de stockage, sur la surveillance liée aux exigences de sûreté, sur le système hydrogéologique...).

Le gouvernement, prétend faire respecter la loi, alors que l'ANDRA a été condamnée par trois fois et fait encore actuellement l'objet de quatre plaintes et recours devant les tribunaux pour travaux illégaux et contestation de sa propriété sur le Bois Lejuc.

Alors, qui est illégal au Bois Lejuc ?

Les occupant-es de la forêt qui construisent la résistance avec le soutien de la population contre un projet insensé et remis en cause de toutes parts, ou les pouvoirs publics qui par cette évacuation violente confortent ce projet ?

Les opposant.es appellent à des rassemblements ce soir à partir de 18h pour signifier leur colère quant à la répression d'Etat et détermination quant au refus de poubelle atomique ici ou ailleurs !

L'union syndicale Solidaires appelle à rejoindre les rassemblements dorés et déjà annoncés à :

- 18h préfecture de Gap (05)
- 18h préfecture de Troyes (10)
- 18h préfecture de Bourges (18)
- 18h place du Bareuzai à Dijon (21)
- 18h préfecture de Quimper (29)
- 18h préfecture de Nîmes (30)
- 18h préfecture de Toulouse (31)
- 18h sous-préfecture de Saint-Gaudens (31)
- 18h place Sainte-Anne à Rennes (35)
- 18h sous-préfecture de Fougères (35)
- 18h place Jean Jaurès à Tours (37)
- 18h Maison d'État à Loches (37)
- 18h préfecture de Grenoble (38)
- 18h préfecture de Lons-le-Saunier (39)
- 18h préfecture de Blois (41)
- 18h préfecture de Saint-Étienne (42)
- 18h préfecture du Puy-en-Velay (43)
- 18h préfecture de Nantes (44)
- 18h sous-préfecture de Châteaubriand (44)
- 18h sous-préfecture de Saint-Nazaire (44)
- 18h préfecture d'Orléans (45)
- 18h sous-préfecture de Montargis (45)
- 18h préfecture d'Agen (47)
- 18h préfecture de Mende (48)
- 18h préfecture de Nancy (54)
- 18h permanence du député En Marche Xavier Paluszkiwicz, 17 Route Nationale, Villers-la-Montagne, près de Longwy (54)
- 18h préfecture de Bar-le-Duc (55)
- 18h sous-préfecture de Lorient (56)
- 18h préfecture de Lille (59)
- 18h sous-préfecture de Bayonne (64)
- 18h préfecture de Strasbourg (67)
- 18h préfecture de Colmar (68)
- 18h sous-préfecture de Mulhouse (68)
- 18h préfecture de Lyon (69)
- 18h préfecture de Chambéry (73)
- 18h préfecture d'Annecy (74)
- 18h30 place St Michel à Paris (75)
- 18h préfecture de Rouen (76)
- 18h préfecture de La-Roche-sur-Yon (85)
- 18h préfecture de Poitiers (86)
- 18h préfecture de Limoges (87)
- 18h préfecture d'Épinal (88)
- 18h préfecture de Belfort (90)
- 18h gare Cergy-Préfecture (95)
- 18h ambassade de France à Vienne (Autriche)
- etc

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

www.solidaires.org contact@solidaires.org,

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris, 01 58 39 30 20

